



Caroline Fayaud-Zigurs

04

03 ÉDITO

04 L'ACTU

- 04 Samedi 11 décembre : festivités de Noël
- 05 Téléthon, nouvelle offre de bus, marché couvert
- 06 Charte de la promotion immobilière
- 09 Permis de construire, permanence CPAM, élections CMJ
- 11 CASGBS : plan territoire et plan climat
- 13 49^e Corrida pédestre internationale de Houilles

14 DOSSIER INCIVILITÉS

- 16 Interview de Christophe Haudrechy, adjoint au maire, et Claire Orosco, conseillère municipale
- 17 Collecte de tri et masques jetables
- 18 Dépôts sauvages et déjections canines
- 19 Circulation et stationnement, chiffres clés

20 TEMPS FORTS

22 SORTIES

24 PORTRAITS

Jimmy Rouget et Carolyn Eychenne, romanciers

25 ZOOM SUR

Associations Culture Chine France et AJEC-Gambit-Roi

26 TRIBUNES

28 INFOS PRATIQUES

Calendrier de la collecte des déchets 2022

30 NUMÉROS UTILES / CARNET



13



24

L'Ovillois Mag' n°9

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Vincent Dubuc
(vincent.dubuc@ville-houilles.fr - tél. : 0130863215)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Une : pyxel.com

Publicité : LVC Communication, 0680710707 (Pascal Gauthier)

Tirage : 15 500 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar (0134071253)





Le maire à la rencontre
des commerçants
et artisans oவில்lois
lors du « marché
en vadr'Houilles »,
le 21 novembre.

Chères Oவில்loises, chers Oவில்lois,

S'il y a bien une compensation aux nuits plus longues et aux journées plus froides de décembre, c'est cet esprit de Noël qui s'installe dès les premiers jours du mois. Il va sans dire que, depuis quelques mois, l'idée de se retrouver en famille et entre amis est plus précieuse encore.



À partir du 1^{er} décembre, les traditionnels décors et illuminations de Noël donneront à notre ville un air de conte enchanté pour le bonheur des petits et des grands. Cette année, nous avons souhaité vous proposer des animations, dont le moment phare sera le samedi 11 décembre, avec au programme une forêt de sapins, une maison du Père Noël, du vin chaud, des fanfares de jazz ou encore des food trucks.

*Nous avons souhaité
vous proposer des
animations, dont le moment
phare sera le samedi
11 décembre.*

L'expérience piétonne se poursuit quant à elle, parce qu'elle est appréciée et parce qu'elle nous donne à voir notre ville autrement. C'est dans ce même esprit que nous avons imaginé le « marché en vadr'Houilles », concept itinérant, autour de vos commerçants et artisans. Après une première expérience place du 14-Juillet, ce marché viendra à votre rencontre dans les différents quartiers de la ville.

Notre commune regorge d'artisans et de commerces de grande qualité pour qui la période des fêtes est extrêmement importante, surtout après la crise sanitaire que nous avons connue. Alors, à l'heure de préparer le menu des fêtes et de garnir le dessous des sapins, souvenons-nous de l'impérieuse nécessité de consommer local, pour garder dans nos rues des professionnels animés par la passion et le savoir-faire.

Cette période est aussi l'occasion d'agir en faveur des plus fragiles, de celles et ceux qui traversent ces mois d'hiver dans la solitude, le besoin et la crainte du lendemain. C'est aussi le moment d'aider les associations caritatives qui connaissent plus que quiconque cette dure réalité, en mettant, le 11 décembre, des stands à leur disposition et en leur offrant la possibilité d'être présentes sur le marché tout au long du mois de décembre.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, chaleureuses et solidaires.

Julien Chambon,
Maire, conseiller départemental

ANIMATIONS

Samedi 11 décembre, une journée magique pour fêter Noël

En décembre, la ville va se parer de lumières pour les fêtes de fin d'année. Et, à cette occasion, des décors imaginés et conçus par le service espace vert fleuriront parc Charles-de-Gaulle et sur le parvis de l'hôtel de ville. Comme chaque année, les enfants pourront se faire prendre en photo devant des saynètes ou déposer leur lettre de vœux directement au Père Noël. « *L'an dernier, le contexte sanitaire nous avait contraints à annuler les festivités de Noël. Cette année, nous espérons les relancer en proposant une nouvelle manifestation familiale, festive et caritative le samedi 11 décembre à l'occasion d'une piétonnisation "spécial Noël"* », explique Catherine Dubois-Loya, adjointe au maire déléguée à la culture, aux archives et aux anciens combattants. Ce jour-là, les commerçants se mobiliseront pour proposer aux Ovillois des animations et des dégustations. « *Ce sera une bonne occasion pour les encourager à réaliser leurs cadeaux de Noël en misant sur la proximité et leur permettre de découvrir les produits proposés par leurs commerçants ainsi que les savoir-faire des artisans locaux* », ajoute l'élue.

Pour la pause déjeuner, rendez-vous dans vos restaurants préférés ou place du 14-Juillet avec une offre de cuisine « sur le pouce » qui réchauffe, grâce aux épices d'Arma Food ou aux saveurs

montagnardes d'AJ Private Chef. Tout au long de la journée seront proposés également des points de vente de cidre, de chocolat ou de vin chaud. Place des Arts, des ateliers permettront aux enfants de confectionner des couronnes de Noël, de fabriquer des pommes d'amour ou de profiter d'une pause maquillage qui les transformera pour certaines en fée et pour d'autres en tigre des neiges.

Enfin, l'après-midi prendra une dimension encore plus festive lorsque le Père Noël ouvrira les portes de sa maison pour une distribution de chocolat. Tout cela avec, bien sûr, le concours d'animations et de déambulations musicales.

« *Les associations ne seront pas non plus oubliées. Un appel à candidatures a été lancé auprès de celles présentes précédemment sur le marché de Noël. Parmi celles qui ont répondu, certaines bénéficieront d'un stand sous la halle couverte du marché les samedis matin afin de faire connaître leurs activités, tandis que celles proposant une démarche solidaire ou caritative occuperont également un stand dans le cadre de la piétonnisation* », conclut Catherine Dubois-Loya. Quant aux lieux culturels, ils accueilleront également les Ovillois : à La Grainerie pour y découvrir des artistes locaux, à la médiathèque pour écouter un conte ou au conservatoire pour assister à un récital de piano.



Au programme

Samedi 11 décembre

- 9 h : ouverture des commerces
- 10 h - 13 h et 15 h - 18 h : animations commerçantes (centre-ville) et ateliers pour enfants (place des Arts).
- 15 h : conte à la médiathèque.
- 15 h 30 - 18 h : maison du Père Noël (cour René-Cassin).
- 17 h : récital de piano (Beethoven) au conservatoire.*
- « Les plus » :
Food Truck (place du 14-Juillet).
Animations musicales : fanfare des neiges et orgue de Barbarie.
Dégustation de vin chaud et de cidre.

Dimanche 12 décembre

- 16 h : concert de Noël à l'église Saint-Nicolas.*

* Gratuit sur réservation au conservatoire.

TÉLÉTHON

Une solidarité assurée



La 35^e édition du Téléthon se déroulera les 3 et 4 décembre dans différents endroits de la ville. Cet événement permet de mobiliser les Ovillois pour aider la recherche et les familles contre les maladies génétiques. Soutenues par des bénévoles investis et solidaires, plusieurs associations ovilloises proposeront une programmation d'animations variées. Des stands de vente d'objets et de restauration seront également prévus.

Au programme :

Du vendredi 26 novembre au samedi 18 décembre

- Tombola des commerçants (tirage le 4 janvier).

Du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre

- Portes ouvertes au CNHC : aqua-forme, baptêmes de plongée... Plus d'infos : cnhc@cnhc.fr (piscine, 40, rue du Président-Kennedy).

Vendredi 3 décembre

- 9 h 30 - 17 h : vente de chouquettes à Auchan.
- 18 h - 22 h : défi des raquettes (Tennis club de Houilles, 105, rue Ledru-Rollin).
- 18 h 30 - 20 h 30 : illumination du « H » de Houilles (piscine).
- 19 h - 23 h : foot en salle (gymnase Jean-Bouin, 51, boulevard Henri-Barbusse).

- 20 h 30 : grand loto du Téléthon (virtuel et au centre Jacques-Yves-Cousteau, 88, rue Diderot). Inscriptions : onestdehouilles@gmail.com

Samedi 4 décembre

- 9 h 30 - 17 h : vente de chouquettes à Auchan.
- 11 h - 18 h : défi des raquettes (Tennis club de Houilles).
- 9 h - 13 h : Vente click and collect sur les réseaux sociaux d'objets écoresponsables fabriqués par les bénévoles du Téléthon (marché couvert, rue Gambetta, avenue Carnot).

[Programme complet sur ville-houilles.fr](#)

TRANSPORT

Des nouveaux horaires pour une offre plus adaptée

La ligne H verra son offre de transport renforcée à compter du 3 janvier 2022. Cette nouvelle offre de service, proposée par Île-de-France Mobilités, se veut plus en adéquation avec l'usage et les besoins diversifiés de déplacement. Elle s'accompagnera de nouveaux horaires plus réguliers et cadencés entre 9 h 30 et 20 h, du lundi au vendredi. Soit un bus toutes les 30 minutes, de 9 h 30 à 14 h, et un bus toutes les 15 minutes, de 14 h à 20 h. Ces nouveaux horaires s'appliqueront toute l'année hors période estivale et vacances de Noël.

Pour rappel, la ligne H fonctionne du lundi au samedi, de 6 h à 22 h 20. Elle relie le quartier du plateau de Bezons à la gare de Houilles-Carières et poursuit son itinéraire en heures de pointe jusqu'au lycée Les Pierres-

Vives et la piscine de Houilles. À noter également que, dès le mois de janvier, l'opérateur Keolis remplacera Transdev. Une communication est prévue dans les semaines à venir sur l'application et le site d'Île-de-France Mobilités. Elle évoquera l'ensemble des détails des modifications de l'offre, ainsi que les nouveaux modes de contact et d'information des voyageurs. « La municipalité se montrera particulièrement vigilante afin que les Ovillois soit bien informés sur les changements et sur le bon fonctionnement de ce service de proximité », précise Christophe Haudrechy, adjoint au maire délégué à l'environnement et la transition écologique, aux mobilités et à la démocratie participative.



COMMERCE

Changement de dates pour le marché couvert

Exceptionnellement les marchés des samedis 25 décembre et 1^{er} janvier seront décalés respectivement les vendredis 24 décembre et 31 décembre. Les horaires d'ouverture resteront inchangés.

URBANISME

Charte de la promotion immobilière : pour construire la ville durablement



Atelier participatif du 5 octobre.

Assurer un développement urbain cohérent est l'une des priorités de la municipalité. C'est pourquoi elle a souhaité instaurer une charte de la promotion immobilière à l'intention des promoteurs immobiliers. L'objectif : amener ces professionnels du secteur immobilier privé à adopter un engagement de bonne conduite et de bonnes pratiques vis-à-vis de la Ville. Il s'agit également d'un engagement éthique pour tous les acteurs intervenant sur la commune (promoteurs, bailleurs, architectes).

« Cette charte vient compléter les dispositions réglementaires du plan local d'urbanisme [PLU]. Elle est un excellent moyen de faire passer un message aux porteurs de projets, concernant notamment la qualité architecturale et environnementale des constructions de logements et le déroulement des chantiers », explique Pierre Miquel, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'habitat.

Dans le cadre de l'accompagnement de la Ville par le CAUE 78 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environne-

ment des Yvelines), deux ateliers participatifs ont été organisés les 5 octobre et 9 novembre derniers afin de préparer le contenu de la charte. « Ces réunions participatives ont réuni 10 représentants de promoteurs et de bailleurs sociaux intervenant sur le territoire communal, 10 élus et un groupe citoyen constitué de 20 Ovillois volontaires », précise Pierre Miquel. Un investissement de la part des différents acteurs qui va porter ses fruits : un projet de charte verra le jour dès le mois de janvier.



Ils participent à l'élaboration de la charte...

Amadou Sidibé,
36 ans, responsable comptable

« *Il est important de préserver l'histoire architecturale de la ville et la qualité de vie des Ovillois.* »

J'ai souhaité participer à l'élaboration de la charte, car je tiens à m'engager dans la vie de la commune. Je fais d'ailleurs partie de la réserve citoyenne ovilloise. Située à proximité de Paris, Houilles, aujourd'hui la ville la plus dense des Yvelines, attire de nombreux promoteurs. Or, il est important de préserver l'histoire architecturale de la ville et la qualité de vie des Ovillois. C'est pourquoi l'élaboration d'une charte me semble indispensable. Elle nous donnera la possibilité de favoriser les échanges entre la municipalité, les promoteurs et les Ovillois, dans le but de trouver des solutions pérennes. Les habitants attendent des constructions



durables et à taille humaine, qui n'engendreront pas de fortes nuisances au quotidien et qui respecteront notre environnement immédiat.

Élisabeth Rojat-Lefebvre,
directrice du CAUE 78

« *Elle permet d'établir une discussion en amont et ainsi d'éviter les recours en justice.* »

Depuis cinq ans, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE 78) propose aux communes la réalisation d'une charte promoteurs. Les communes répondent de manière très positive et on assiste à une forte demande de leur part à mettre en place une charte promoteurs : Saint-Germain-en-Laye, Orgeval, Montesson, Carrières-sous-Poissy et Houilles. La première charte a été mise en place en 2018 pour la ville de Viroflay.

Un rapport, réalisé par François Leclercq et Laurent Girometti auprès de la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, met en avant l'utilité et l'impact de cet outil sur les promoteurs. Il permet d'établir une discussion sur un projet immobilier en amont avec les élus, les promoteurs et ainsi d'éviter les recours en justice. L'accompagnement des villes, pour la réalisation de ces chartes, s'organise sous forme d'ateliers avec les promoteurs, les associations, les élus et les riverains.

Serge Rousset,
64 ans, retraité

« *Toute ville est amenée à évoluer, le mieux est de le faire en bonne intelligence.* »

J'éprouve un grand intérêt pour la vie ovilloise. Aussi, participer à l'élaboration de la charte est à mes yeux l'occasion rêvée. Les ateliers nous donneront l'occasion de réfléchir à différentes questions, notamment celle de l'habitat partagé. Un habitat où les résidents peuvent profiter de parties communes telles qu'un jardin, une salle de réunion ou encore une buanderie. Des équipements qui favorisent non seulement le « vivre ensemble », mais qui améliorent aussi la qualité de vie des membres. J'espère également que la charte nous permettra d'y voir plus clair sur l'avenir de Houilles. Car toute ville est amenée à évoluer, le mieux est de le faire en bonne intelligence.



Retrouvez les interviews sur ville-houilles.fr ou en scannant le QrCode suivant :





AGENCE DE LA GARE

LE MEILLEUR DE L'IMMOBILIER

L'AGENCE DE LA GARE

vous souhaite

DE JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE



ESTIMATION
DE VOTRE BIEN
OFFERTE SOUS 48 H !



A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE
20
ANS

Notre équipe à votre écoute

📍 HOUILLES

📍 80, place André Malraux
78800 Houilles

☎ Tél. : 01 61 04 43 00

✉ houilles@agencegare.fr

Consultez toutes nos annonces sur :

www.agencegare.fr



*Merci
de votre
Confiance !*



SEEM
Groupe Fareneit

La performance du Génie Climatique

« *Construisons demain ensemble !* »

Chauffage, Climatisation, Ventilation,
Gaz, Plomberie, Maintenance et Installation

ZAC DES BOIS ROCHEFORT – 21, rue Georges Méliès - 95240 CORMEILLES EN PARISIS
Téléphone : 01.61.04.36.37 | Email : seem@fareneit.fr | www.fareneit.fr



URBANISME

Les demandes de permis de construire se dématérialisent

À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes seront en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme et de déclarations d'intention d'aliéner. Concrètement, cela signifie qu'à partir de cette date vous pourrez déposer votre demande de permis de construire en ligne. L'instruction va passer d'une procédure papier à une procédure numérique, du dépôt en ligne de la demande sur un téléservice réservé à la notification de la décision, jusqu'à la déclaration d'achèvement de chantier. Cette dématérialisation apportera plusieurs avantages : un gain de temps, la

possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment, où que l'on soit, une démarche simplifiée et plus écologique, des économies réalisées sur la reprographie des documents et l'affranchissement de courriers recommandés, ainsi qu'une transparence sur l'état d'avancement du dossier, et cela à chaque étape de l'instruction.

La Ville travaille à la finalisation de la téléprocédure spécifique qui lui permettra de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes. Les modalités pratiques seront détaillées dans *L'Ovillois Mag'* de janvier.



SOCIAL

La CPAM vous reçoit au CCAS de Houilles

Depuis le mois de septembre, un conseiller de la CPAM des Yvelines vous accueille sur rendez-vous au centre communal d'action sociale (CCAS), tous les mardis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Simple et pratique, la prise de rendez-vous s'effectue directement depuis votre compte Ameli. Sur la page

d'accueil, dans la section « Mon agenda », vous pouvez cliquer sur « Prendre un rendez-vous » et choisir l'un des motifs proposés, une agence ainsi qu'un créneau horaire.

Si vous ne disposez pas de compte Ameli, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le 3646.

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Appel à candidatures pour le CMJ

Tu es collégien ovillois et tu souhaites participer au conseil municipal de jeunes? Présente-toi (il faut être deux au minimum) avec un projet citoyen sur le thème de la solidarité, de la vie locale, de l'environnement, du sport ou encore de la culture. Ton dossier, disponible au Ginkgo et dans les

collèges, doit être déposé au service jeunesse Le Ginkgo avant le 6 décembre. Des permanences sont organisées dans les collèges pour t'aider tout au long de ces démarches.

Plus d'infos : 0161044263 ou sur place au Ginkgo.

FORMATION

Devenez le candidat idéal!

Le service jeunesse, soucieux d'accompagner les 18-30 ans dans leur parcours professionnel, propose ce mois-ci, au Ginkgo, trois ateliers animés par une professionnelle. Avec comme objectif celui de permettre aux participants d'assimiler toutes les compétences essentielles pour acquérir l'aisance nécessaire tout au long du processus d'embauche.

Au programme :

- Samedi 4 décembre (13 h-16 h) : « Affiner son projet professionnel et son CV ».
- Jeudi 9 décembre (8 h-20 h) : « Maîtriser le processus d'entretien ».
- Mercredi 15 décembre (18 h-20 h) : « Identité digitale, exploiter les réseaux sociaux professionnels, créer son profil LinkedIn ».

Inscriptions au Ginkgo.

ESTIMATION OFFERTE SOUS 48H

WEELODGE Houilles
 7 place de la Gare
 01 39 15 92 20
 houilles@weelodge.fr
 www.weelodge.fr

Votre agence immobilière de proximité !

- Ménage écologique
- Repassage
- Livraison de courses
- Collecte et livraison de linge
- Assistance Administrative
- Jardinage
- Petit bricolage

50% de REDUCTION ou crédits D'IMPÔTS*

7, boulevard Emile Zola - 78800 HOUILLES
 Tél. : 09 81 83 28 48
 (appels non surtaxés)

Email : contact@netalys-services.net
 Site internet : www.netalys-services.net

OFFRE PROMOTIONNELLE :
 Pour tout forfait contracté, jusqu'à 3 heures de ménage gratuites **!
 Code promo : OVIL12-21

* par application du Code Général des Impôts. Voir le site www.impots.gouv.fr ou www.legifrance.gouv.fr
 ** Nous contacter pour plus d'informations. Offre valable 1 fois, par foyer et non cumulable.

INSTITUT SAINTE-THÉRÈSE
 Enseignement privé catholique

École et Collège sous contrat d'association de la maternelle à la 3^{ème}

Classes bi-langues dès la 6^{ème}
 LV1 : Anglais / Allemand
 LV2 : Espagnol
 Anglais euro, Latin

11 rue Kléber 78800 Houilles
 Tél. : 01 39 68 64 37
 www.institut-ste-therese.fr

Les compagnons pour rénover la maison
52 ans d'expérience font la différence

Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, «spécialiste économie d'énergie». Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes. Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie
- Extension
- Surelévation

STIG
LES COMPAGNONS DU CONFORT
 8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69
www.stig-batiment.fr
 «L'énergie est notre avenir, économisons-la !»

CARROSSERIE DBS CAR

Réparations toutes marques 24h/48h
 Prêt de véhicule particulier et utilitaire
 Prise en charge toutes assurances
DEVIS GRATUIT
 Service Gestion Flotte entreprise

18, rue Thiers - 78800 HOUILLES - 01 39 68 50 00

CITROËN

SILENT URBAN VÉHICULE

C5 Aircross Hybrid

BERGER AUTOMOBILES

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES S/SEINE
 (100 m du lycée des Pierres Vives) garage.berger@wanadoo.fr
01 39 14 72 49

COMMANDEZ ICI
 VOTRE CITROËN NEUVE

Scène de Ménage

Le spécialiste du ménage et du repassage à domicile

4h offertes*

depuis 2006 à Houilles

Passez nous voir à l'agence
6 avenue du Maréchal Foch - 78800 Houilles
01 61 04 97 71

Rendez-vous à votre domicile sur demande
contact@scenedemenage.com

*conditions disponible en agence

CADRE DE VIE

Les Ovillois invités à imaginer le territoire de demain

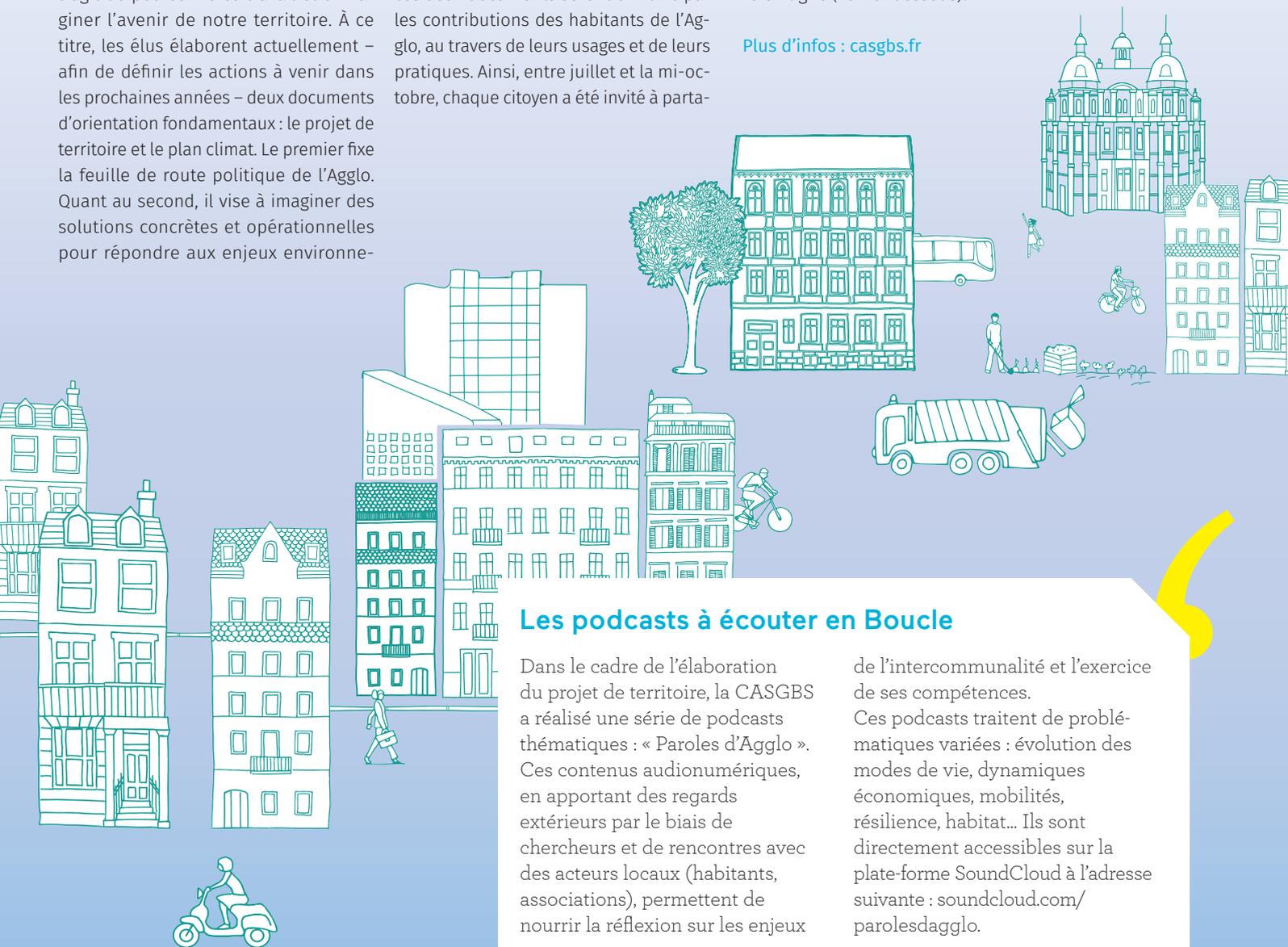
Mobilités, collecte et traitement des déchets, développement économique... Dans tous ces domaines, l'Agglo s'est donné pour mission, avec les 19 communes qui la composent, d'innover pour répondre aux défis d'aménagements futurs. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre ce travail et d'imaginer l'avenir de notre territoire. À ce titre, les élus élaborent actuellement – afin de définir les actions à venir dans les prochaines années – deux documents d'orientation fondamentaux : le projet de territoire et le plan climat. Le premier fixe la feuille de route politique de l'Agglo. Quant au second, il vise à imaginer des solutions concrètes et opérationnelles pour répondre aux enjeux environne-

mentaux : réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, amélioration de la qualité de l'air, développement d'énergies renouvelables, adaptation au changement climatique...

Lancées par les élus communautaires, ces deux documents seront enrichis par les contributions des habitants de l'Agglo, au travers de leurs usages et de leurs pratiques. Ainsi, entre juillet et la mi-octobre, chaque citoyen a été invité à parta-

ger sa vision et ses aspirations à travers un questionnaire disponible sur l'appli Vooter. Des brochures d'information et des questionnaires étaient également disponibles dans chaque mairie et téléchargeables sur le site de l'Agglo. Cinq podcasts d'information sont également mis en ligne (voir ci-dessous).

Plus d'infos : casgbs.fr



Les podcasts à écouter en Boucle

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, la CASGBS a réalisé une série de podcasts thématiques : « Paroles d'Agglo ». Ces contenus audio numériques, en apportant des regards extérieurs par le biais de chercheurs et de rencontres avec des acteurs locaux (habitants, associations), permettent de nourrir la réflexion sur les enjeux

de l'intercommunalité et l'exercice de ses compétences. Ces podcasts traitent de problématiques variées : évolution des modes de vie, dynamiques économiques, mobilités, résilience, habitat... Ils sont directement accessibles sur la plate-forme SoundCloud à l'adresse suivante : soundcloud.com/parolesdagglo.

Un masque dans la poubelle,

c'est une ville plus belle !



ville-houilles.fr



[Ville de Houilles](#)



[@villehouilles](#)



[@ville_houilles](#)



[ville_houilles](#)



VILLE DE
HOUILLES



ATHLÉTISME

La Corrida fait son grand retour !

Place à la Corrida pédestre internationale de Houilles ! La 49^e édition, initialement prévue en 2020 et reportée en raison de la crise sanitaire, aura lieu le dimanche 26 décembre. La manifestation sportive, organisée par le Comité des fêtes en partenariat avec la Ville, rassemblera plus de 2500 participants ainsi que des milliers de spectateurs. Véritable fête du sport, la Corrida propose deux épreuves de 10 km chacune. La première, la course des As, attire chaque année l'élite mondiale du fond et du demi-fond. Inscrite au calendrier national, cette épreuve est homologuée par la Fédération française d'athlétisme (FFA) et a reçu le Road Race Label niveau argent en 2014 par l'International Association of Athletics Federations (IAAF). Une distinction qui la propulse directement dans le top 5 des plus prestigieuses courses internationales de sa catégorie. Quant à la seconde épreuve, la course populaire, elle se veut à la portée de tous

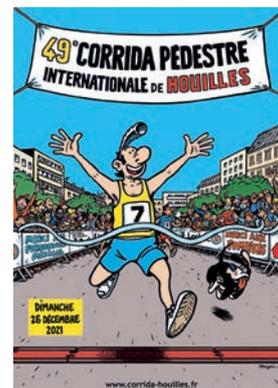
les coureurs, licenciés ou non, jeunes ou seniors. Qualificative pour le championnat de France, cette épreuve, festive à plus d'un titre, bénéficie auprès du public d'un large engouement en conjuguant convivialité et fantaisie. Ainsi, à chaque édition, de nombreux coureurs n'hésitent pas à se déguiser et à rivaliser dans l'originalité de leur tenue, pour le plus grand bonheur des spectateurs.

La manifestation, qui s'ouvrira par des animations musicales de fanfares itinérantes, s'achèvera par le traditionnel feu d'artifice dans le parc Charles-de-Gaulle. Et, pour garder un souvenir de cette journée haute en couleur, les athlètes pourront profiter du stand de photographie pour se faire tirer le portrait. Sans oublier que, comme chaque année, la Corrida apportera son soutien à une association caritative.

Inscriptions en ligne
sur corrida-houilles.fr

Une affiche aux couleurs de la solidarité

L'artiste Franck Margerin, qui avait déjà réalisé l'affiche de la 48^e édition de la Corrida, a repris ses crayons pour dessiner celle de cette année. Le créateur de Lucien – le rocker rebelle au Perfecto noir et à la banane gominée la plus célèbre de la bande dessinée – a profité de l'occasion pour mettre à l'honneur les personnels soignants, les sapeurs-pompiers et les secouristes qui se sont pleinement investis depuis le début de la crise sanitaire.







Benoît Noyen

Contre les incivilités, adoptons les bons gestes !

Déchets jetés sur le trottoir, stationnements gênants, déjections canines... Les incivilités de toute nature prolifèrent aujourd'hui dans l'espace public de nombreuses villes, et Houilles n'y fait pas exception. Ces manquements aux règles de la vie en société représentent un défi majeur à relever par tous. En commençant par les déchets, qui en dépit de la pollution qu'ils constituent pour la planète, jonchent trop souvent nos trottoirs et coûtent cher à la collectivité. Quant aux infractions aux règles de circulation et de stationnement, elles constituent une gêne, voire un danger pour les piétons et les usagers de la route. En adoptant quelques bons réflexes, en respectant les autres et l'environnement, la ville n'en sera que plus agréable à vivre. Et comme les incivilités d'une minorité ne sauraient nuire aux efforts de la majorité, la surveillance ira croissant avec l'augmentation progressive des effectifs de la police municipale.

3 questions

posées à...

Christophe Haudrechy, adjoint au maire délégué à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités et à la démocratie participative, et Claire Orosco, conseillère municipale déléguée à la prévention et à la sécurité.



Un grand nombre d'incivilités concerne le dépôt de déchets dans l'espace public. Comment la municipalité peut-elle lutter contre ce type de phénomène ?

C. H. : Les déchets abandonnés dans l'espace public constituent d'abord un manque de respect : pour notre planète, car nous connaissons l'impact écologique que représente par exemple un mégot ou un morceau de plastique sur notre environnement ; pour les habitants en général, et aussi pour nos agents qui œuvrent à la propreté de notre ville. À Houilles, la seule collecte des dépôts sauvages sur la voie publique mobilise deux agents municipaux au quotidien, une mission difficile qu'ils réalisent par tous les

temps. Ces déchets représentent en outre une gêne pour la circulation des piétons, voire un danger pour les personnes à mobilité réduite.

Les Ovillois sont très attachés à leur cadre de vie. Beaucoup d'incivilités sont commises par négligence, nous avons donc un rôle important à jouer en termes de prévention : ramassages citoyens, panneaux d'information, projet de collecte des mégots de cigarette (projet inscrit au budget participatif de la Région) et de sensibilisation des fumeurs, ou encore communication autour des masques sanitaires jetés dans la rue s'inscrivent dans cette démarche qu'il faut intensifier. Nous travaillons aussi sur nos modes de fonctionnement interne et avec un prestataire pour nous adapter à cette augmentation des incivilités, mais nous avons besoin de l'implication de tous, adultes et enfants, commerçants, artisans. Nous allons aussi nous appuyer sur les nouveaux conseils de quartier pour, par exemple, nous aider à savoir s'il faut revoir ici ou là l'implantation de poubelles de rue, dont nous poursuivons d'ailleurs le renouvellement avec des modèles plus adaptés. J'invite également tous les nouveaux habitants, locataires ou propriétaires à s'informer auprès de la mairie, ou auprès des conseils syndicaux de copropriété, sur les règles concernant les déchets.

Le développement des mobilités douces complexifie la circulation en ville et fait naître de nouvelles incivilités. Comment y faire face ?

C. H. : Le développement des mobilités douces, que nous encourageons, constitue un enjeu majeur de la transition écologique. Pour permettre à tous de se déplacer en toute sécurité, le partage raisonné de l'espace public est aujourd'hui un impératif. Dans une ville comme Houilles, qui présente des rues et des trottoirs souvent étroits, il est essentiel de faire preuve d'un comportement respectueux envers les autres usagers de l'espace public, que ce soit en voiture, à vélo, à scooter ou à trottinette, en respectant les zones 30, les axes partagés, les bandes cyclables, les priorités aux carrefours... Je pense en particulier à la vitesse dans certaines de nos rues : on « gagne » 1 min en parcourant 2 km à 40 km/h au lieu de 30 km/h. Faut-il dès lors prendre des risques pour soi et pour les autres pour une minute gagnée ? Il en est de même des stationnements gênants qui bloquent trop souvent les bus, les camions poubelles et rendent certains carrefours très dangereux. De façon plus générale, nous allons dès 2022, dans la continuité de la révision en cours du PLU, travailler sur les déplacements, avec entre autres la question de la limitation à 30 km/h plus largement appliquée dans notre ville, afin aussi de limiter un trafic dit de « transit » dans certaines de nos rues.

Bien vivre notre ville : ensemble contre les incivilités



Bureau Magasin

Quelle est la politique de la municipalité en matière d'incivilités?

C. O. : Les incivilités sont un sujet de préoccupation majeure qui requiert la mobilisation de tous. Nous souhaitons agir en partenariat avec les Ovillois, multiplier les actions de prévention pour inciter les changements de comportement, rapprocher la population de sa police municipale, mais aussi effectuer des rappels à l'ordre ou encore des verbalisations lorsque c'est nécessaire. Nous avons engagé la réorganisation de notre police municipale, l'objectif étant d'augmenter ses effectifs afin de constituer deux brigades capables d'assurer une présence renforcée sur le terrain, en particulier en soirée et en fin de semaine, dispositif qui permettra de faire progresser la lutte contre les incivilités. D'ores et déjà, depuis plusieurs mois, des interventions conjointes entre les polices municipale et nationale sont régulièrement menées à Houilles autour de points sensibles : gare, parkings... En marge de ces efforts, nous allons continuer de développer notre système de vidéoprotection par l'implantation de nouvelles caméras dans les lieux publics.

Collecte et tri : des règles à respecter

La collecte des déchets, compétence de l'Agglo, est organisée en trois secteurs. Le ramassage des bacs débute dès 6 h du matin, ce qui implique que les conteneurs soient sortis la veille au soir à partir de 19 h, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons. Ils doivent aussi être remisés dans les lieux d'habitation deux heures maximum après le passage du camion. Ne pas respecter les règles de collecte ou de tri peut exposer à une amende d'un montant de 35 €. Pour connaître les jours de collecte en fonction de votre lieu de résidence (voir p. 28), un calendrier est disponible en mairie

ou en téléchargement sur ville-houilles.fr ou sur saintgermainbouclesdeseine.fr. En complément, un « mémo tri » et un « guide du tri » listent les gestes indispensables au bon fonctionnement des collectes et indiquent toutes les solutions de collecte et de dépôt des déchets par catégorie. Enfin, l'application « boucle_tri » permet également d'obtenir des informations personnalisées sur chaque flux de déchets (ordures ménagères, emballages et papier, verre...), de programmer des alertes pour sortir son bac au bon moment et de recevoir des notifications en cas d'imprévu.

Les masques jetables, une nouvelle source de pollution

Triste conséquence de la crise sanitaire, de trop nombreux masques à usage unique sont jetés sur la voie publique. Or, ces masques chirurgicaux, conçus dans un matériau plastique non biodégradable, présentent un risque de pollution majeure pour les écosystèmes, ainsi que pour notre santé. On estime, en effet, que leur lente décomposition pourrait prendre jusqu'à 450 ans. Sans compter que, abandonnés dans la rue ou sur le trottoir, les masques rejoignent les caniveaux et contribuent à boucher les réseaux d'assainissement. Un parcours qu'une grande majorité va hélas poursuivre jusqu'à la mer, dégradant au passage durablement la faune aquatique des fleuves et des rivières. Pour lutter contre cette pollution, il existe deux solutions : se débarrasser des masques en les jetant dans les poubelles mises

à disposition dans l'espace public ou bien chez soi dans le bac à ordures ménagères, ou privilégier les masques réutilisables, moins impactants pour l'environnement. Jeter un masque sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.



Stop aux dépôts sauvages !

Les dépôts sauvages sont un fléau. Y mettre fin constitue une priorité. Depuis le début de l'année, les agents de nettoyage de la Ville ont collecté 49 tonnes d'objets encombrants, un peu plus de 23 tonnes de gravats et près de 24 tonnes de bois. Pour se débarrasser de leurs objets encombrants, les Ovillois peuvent soit les emmener à la déchetterie, soit les placer devant leur domicile à la date prévue (voir p. 28). Autre solution : des applications (du type Indigo City ou Geev) permettent de s'en débarrasser en les donnant à ceux qui en ont besoin. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 135 €. L'effectuer à l'aide d'un véhicule peut être verbalisé à hauteur de 1500 € (3000 € en cas de récidive dans un délai d'un an). À noter également que les caméras de



vidéosurveillance de la ville permettent de prévenir la formation de dépôts sauvages. Elles ont un effet dissuasif, et permettent une action répressive grâce à la capture des plaques d'immatriculation des contrevenants. Cinq agents municipaux travaillent à l'entretien et au balayage des rues de Houilles, et en particulier des trottoirs, places et parkings du centre-ville. Leur mission quotidienne : vider les

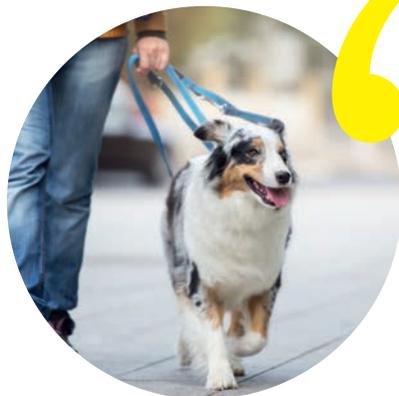
441 corbeilles à déchets, approvisionner les 21 distributeurs de sacs canins et nettoyer les 14 canisites répartis dans l'espace public. Également chargés du lavage à haute pression des rues étroites, du nettoyage des cours d'école et du marché couvert, ils effectuent chaque jour l'entretien de plus de 10 km de voirie. En complément, des interventions mécanisées (balais, lances à eau) sont réalisées dans les artères plus larges par un prestataire.

Budget annuel du nettoyage de la ville : 903 000 €

Déjections canines : les bons réflexes

En milieu urbain, les déjections canines sur la voie publique constituent l'une des sources majeures de pollution. Si, aujourd'hui, de nombreux propriétaires de chien font preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal de compagnie, certains ne respectent toujours pas ces consignes usuelles d'hygiène publique. Certes les chiens ont des besoins naturels, mais c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée – ou tout autre espace (squares, parcs, jardins, passages piétons...) – ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela, une seule solution : ramasser les déjections de son animal. Avant chaque sortie, il suffit de prendre avec soi une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou d'utiliser des sacs mis gracieusement à la disposition du public dans certains canisites et à l'accueil des services techniques de la mairie (80, avenue de l'Yser). Rappelons, par ailleurs, que 14 canisites sont installés dans

les secteurs les plus fréquentés par la gent canine (voir la liste sur ville-houilles.fr). Ces espaces sanitaires, de quelques dizaines de mètres carrés, sont spécialement aménagés pour le confort des chiens et une signalétique spécifique (panneaux blancs avec un chien) indique les lieux. Tout propriétaire indélicat peut se voir verbaliser d'une contravention de 68 €.



World Clean up Day

Le 18 septembre dernier, 42 Ovillois, adultes et enfants, se sont portés volontaires pour participer au ramassage citoyen du World Clean up Day organisé dans les rues de la ville. En deux heures à peine, ils ont collecté près de 45 kg de déchets ménagers (soit la production moyenne de deux mois de déchets pour une personne seule), 42 kg de déchets recyclables (équivalant au recyclage de 4 200 canettes de 33 cl), 28 kg de verre, 447 masques et 283 mégots de cigarette !

Bien circuler, bien se garer

Voitures, scooters, vélos ou encore nouveaux engins de déplacement personnels (EDP) favorables au développement d'une mobilité propre nécessitent un usage prudent et une pratique régulée de la route. Ces dernières années, afin de limiter les risques encourus et de protéger au mieux usagers et piétons, la réglementation applicable à chaque type de véhicule a beaucoup évolué. Par exemple, afin de prévenir les dépassements trop rapprochés, déstabilisants et dangereux pour les cyclistes, les automobilistes sont désormais autorisés à chevaucher une ligne continue pour les dépasser. Les cyclistes peuvent, quant à eux, uniquement lorsqu'une signalisation spécifique l'indique, emprunter un sens unique en le remontant ou encore franchir un feu rouge sans s'arrêter. Attention toutefois à respecter les sens de circulation autorisés spécifiés, ainsi qu'à toujours céder la priorité aux voitures et a fortiori aux piétons.

D'une manière générale, les règles de circulation des engins de déplacement personnels (EDP) motorisés sont comparables à celles applicables aux vélos. Aujourd'hui, seul l'usage d'engins dont la vitesse est limitée à 20 km/h est autorisé. En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables

lorsqu'il y en a, ou à défaut sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. De plus, pour circuler avec ce type de moyen de locomotion, il faut être âgé de 12 ans minimum (avec interdiction de transporter un passager et de porter des écouteurs ou tout autre dispositif émetteur de son). Enfin, le stationnement sur le trottoir n'est permis que s'il ne gêne pas les piétons. Ne pas respecter ces obligations expose les contrevenants à des sanctions : amendes de 35 € pour une infraction aux règles de circulation, de 135 € pour une circulation sur un trottoir et de 1500 € pour l'utilisation d'un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 20 km/h.

Pour fluidifier la circulation dans les rues souvent étroites de Houilles, il est également impératif de respecter les règles de stationnement. En particulier dans les secteurs résidentiels et pavillonnaires où est institué le stationnement unilatéral alterné, qui se fait tour à tour de chaque côté de la rue. Du 1^{er} au 15 inclus, le stationnement est autorisé du côté des habitations portant les numéros impairs. Du 16 au dernier jour du mois inclus, le stationnement se fait du côté des numéros pairs. Le changement de côté s'effectue le 15 et le dernier jour du mois, entre 20h30 et 21h.

À noter que la municipalité proposera un plan local des mobilités dès 2022. Ce document permettra de définir la politique de mobilité de la ville avec comme objectif d'améliorer l'accessibilité en développant des modes de déplacement respectueux de l'environnement et de la santé.



Quelques chiffres...

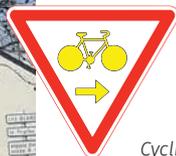
Depuis le début de l'année 2021, la police municipale a dressé 6 253 PV (en prenant en compte trois mois d'absence de verbalisation liée à la cyberattaque).

Parmi eux

- 1 391 PV pour stationnement gênant
- 449 PV pour non-respect du stationnement alterné
- 420 PV pour stationnement interdit sur le trottoir
- 326 PV pour absence de disque
- 208 PV pour stationnement abusif
- 123 PV pour non-respect des règles de déplacement lors de la crise sanitaire
- 76 PV pour non-respect du port du masque
- 41 PV pour stationnement sur des emplacements réservés aux personnes en situation de handicap

Autres causes de verbalisation

- Nuisances sonores
- Occupation illicite du domaine public



Cyclistes, soyez vigilants! Ce panneau vous permet de passer au rouge, mais en laissant la priorité aux voitures et aux piétons qui ont le feu vert.



Chimène Badi

Le 20 novembre, Chimène Badi s'est produite sur la scène de l'espace Ostermeyer pour un concert plein d'émotions. L'occasion de voyager à travers ses plus grands succès et ses chansons tirées de son dernier album.

Chimène Badi



Bernard Mouton

Cérémonie du souvenir du 11-Novembre

Commémoration de l'armistice de 1918, le 11-Novembre est également depuis 2012 un jour d'hommage rendu à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France », qu'ils soient civils ou militaires ou qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou anciens. Ce temps de recueillement a réuni, devant le monument aux morts, parc Charles-de-Gaulle, de nombreux Ovillois, en présence d'élus, de représentants des associations d'anciens combattants, des autorités civiles et militaires et de jeunes Ovillois.

Les bacheliers ovillois à l'honneur

Les bacheliers qui ont obtenu leur bac cette année, toutes sections confondues, avec ou sans mention, ont été conviés par le maire et le conseil municipal à venir fêter l'obtention de leur diplôme. Ils étaient nombreux à avoir répondu « présent », le 22 octobre, salle René-Cassin.



Caroline Bismuth-Zipurs

© Ville de Lille - photos (d'après les concours) auteur : Richard Lize

Vos plus belles photos de la biodiversité oilloise !

En septembre, la Ville a lancé un concours photo : « Le monde vivant : la faune et la flore de nos rues ». Un zoom sur notre biodiversité oilloise, faite de fleurs sauvages, d'insectes, d'oiseaux et d'autres petits animaux que l'on peut découvrir au hasard de nos rues. Retrouvez l'ensemble des photos sur ville-houilles.fr ou en scannant le code suivant :



DÉCEMBRE

Vendredi 3

LES MIDIS DE L'AUDITORIUM

Mini-conférence musicale sur le compositeur Claude Debussy, animée par des professeurs du conservatoire. Une façon d'enrichir sa pause déjeuner!

🕒 12 h 15.

📍 Auditorium du conservatoire.

📄 Tout public, gratuit, réservation conseillée.

Samedi 4

CAFÉ, LECTURE & CO

Vous avez un coup de cœur ou un coup de griffe à partager sur un livre, un film, une série ou une exposition? Venez en discuter ou simplement écouter!

🕒 10 h.

📍 Médiathèque.

📄 Adultes, gratuit sur inscription.



4

Samedi 4

RENCONTRE AVEC MICHEL B.

À la suite de la parution de son livre *Je suis différent et alors?* Michel B. est invité à s'exprimer sur son parcours de vie. Il nous parlera de ce qu'il a traversé. Quelle a été son enfance? pourquoi en est-il arrivé là? C'est l'occasion unique de rencontrer Michel B., personnage qui a marqué d'effroi l'histoire du fait divers. Par la compagnie Bob théâtre.

🕒 17 h.

📍 La Graineterie.

📄 Dès 8 ans, payant sur réservation.

Samedi 4

CUISINONS ENSEMBLE!

Devenez commis d'un jour, sous la férule d'un chef! Entre théorie et pratique, réalisez des recettes simples et créatives. Thème : « Salades réconfortantes pour affronter l'hiver ».

🕒 14 h 30.

📍 Médiathèque.

📄 Adultes, gratuit sur inscription.

Dimanche 5

HOMMAGE À M. BOLLING

Grand compositeur et arrangeur, qui a été l'un des premiers musiciens français à faire le lien entre musique classique et jazz, Claude Bolling nous a quittés l'année dernière. En son honneur, cette nouvelle production du conservatoire interprète sa *Picnic Suite* pour trio jazz, flûte traversière et guitare, précédée de quelques extraits des *Suites pour guitare et flûte traversière*.

🕒 16 h.

📍 Auditorium du conservatoire.

📄 Dès 7 ans, payant sur inscription à La Graineterie.



5



5

Dimanche 5

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE

Compositions de Georg Friedrich Haendel, jouées par l'ensemble Variations. Concert organisé par l'association Les Amis de l'orgue de Saint-Nicolas.

🕒 17 h.

📍 Église Saint-Nicolas.

📄 Adultes, entrée et participation libres. Renseignements : 06 03 73 87 33.

Vendredi 10

RENDEZ-VOUS MUSICAL

Par les élèves des classes de flûte traversière, harpe et violoncelle.

🕒 20 h

📍 Conservatoire

📄 Tout public, gratuit sur inscription.

Samedi 11

JARDINONS, C'EST LA SAISON

Créez des compositions uniques selon l'art floral japonais.

🕒 10 h.

📍 Médiathèque.

📄 Adultes, gratuit sur inscription.

Samedi 11

FESTIVITÉS DE NOËL

Nombreuses animations familiales (détails p. 4).

- 🕒 9 h - 19 h.
- 📍 Centre-ville.
- 👤 Tout public.

Samedi 11

AU CŒUR DE LA SAVANE

Suivez les péripéties d'une grand-mère de presque 100 ans, d'un gros singe meilleur ami des enfants ou encore de maman Poule l'étourdie!

- 🕒 15 h.
- 📍 La Médiathèque.
- 👤 Dès 4 ans, gratuit sur inscription.



11

Samedi 11

RENDEZ-VOUS MUSICAL

Les élèves des conservatoires de Houilles, Colombes et Argenteuil jouent Beethoven.

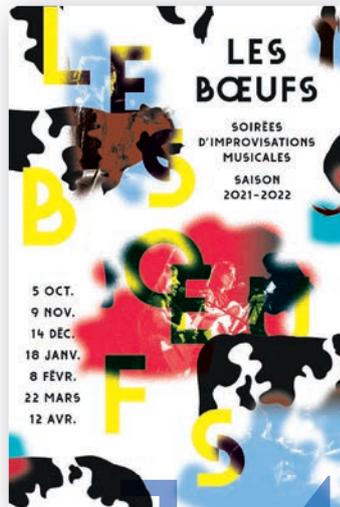
- 🕒 17 h.
- 📍 Conservatoire.
- 👤 Tout public, gratuit sur inscription.

Dimanche 12

RENDEZ-VOUS MUSICAL

Concert chants de Noël par les chorales du conservatoire.

- 🕒 16 h
- 📍 Église Saint-Nicolas.
- 👤 Tout public, gratuit sur inscription.



Mardi 14

LES BŒUFS

Pour les passionnés de musique! Sous le signe de la rencontre et de l'éclectisme, ces soirées musicales sont menées tambour battant par des animateurs au diapason!

- 🕒 20 h 45.
- 📍 Le Triplex.
- 👤 Tout public, gratuit, réservation conseillée à La Graineterie.

14

Mercredi 15

HEURES DU CONTE

Lecture d'histoires à partir des collections de contes et d'albums de la médiathèque.

- 🕒 10 h 30.
- 📍 Médiathèque.
- 👤 De 3 à 6 ans, gratuit sur inscription.



Samedi 18

BÉBÉS LECTEURS

Histoires, comptines et jeux de doigts pour le plaisir des tout-petits.

- 🕒 10 h.
- 📍 Médiathèque.
- 👤 De 0 à 3 ans, gratuit sur inscription.

Programme complet sur ville-houilles.fr ou sur lagraineterie.ville-houilles.fr

S'informer et réserver

Conservatoire de Houilles
7, rue Gambetta
Contact : 01 30 86 23 10 /
conservatoire@ville-houilles.fr

La Graineterie
27, rue Gabriel-Péri
Contact : 01 39 15 92 10 /
pole.culturel@ville-houilles.fr
lagraineterie.ville-houilles.fr

Médiathèque Jules-Verne
7, rue du Capitaine-Guise
Contact : 01 30 86 21 20 /
bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr

Salle et jardin René-Cassin
1, rue Jean-Mermoz

Le Triplex
40, rue Faidherbe

ROMAN

« Kriss Bridge », un pont vers l'aventure

Pour Jimmy Rouget, 28 ans, l'écriture est un passeport pour vivre de nouvelles aventures. Pour son premier roman, *Kriss Bridge*, la naissance d'un gentilhomme de fortune, l'Ovillois invite le lecteur à voyager en 2106 et à suivre les pérégrinations de son héros. « *Kriss Bridge est un jeune aventurier qui se fait embrigader dans une chasse au trésor qui a comme toile de fond les Caraïbes. J'y ai mis aussi beaucoup d'humour et de second degré* », explique-t-il. Jimmy Rouget est encore enfant lorsqu'il découvre les joies de la lecture : « *Je me suis passionné dans un premier temps pour les romans classiques. Puis, à l'adolescence, j'ai découvert l'univers d'Hugo Pratt et j'ai adoré son personnage aujourd'hui devenu mythique, celui de Corto Maltese.* » Son parcours d'écriture se dessine entre

poèmes, pièces de théâtre et nouvelles. De là imaginer écrire un roman, il n'y a qu'un pas que Jimmy Rouget franchit aisément. « *Je voulais écrire un roman basé sur ce que j'apprécie, mais qui plairait aussi au grand public, particulièrement aux personnes qui lisent peu, voire pas du tout* », précise-t-il. Une caractéristique qui se reflète dans la structure même de son roman, construit autour de chapitres courts. *Kriss Bridge* se lit ainsi comme un carnet de bord, le lecteur pouvant s'arrêter à tout moment et avancer dans l'histoire à son rythme. Ce premier tome est aussi un hymne à la pop culture : « *On y retrouve mes influences littéraires et des clins d'œil à des films comme Rambo ou encore Retour vers le futur...* » De quoi transporter le lecteur dans un tout autre monde, celui de Jimmy Rouget.



Benoît Meyron

“ Je voulais écrire un roman basé sur ce que j'apprécie, mais qui plairait aussi au grand public. ”



Benoît Meyron

ROMAN

Une Américaine à Paris !

L'écriture est le rayon de soleil de Carolyn Eychenne. Preuve en est avec son premier roman, *Sunrise over Paris*, écrit en anglais et sorti en décembre dernier. « *J'ai grandi en Californie et cela fait trente-cinq ans que je vis en France. Ce roman est en quelque sorte un hommage à Paris, une ville que j'adore* », explique-t-elle. Mais l'Ovilloise, qui a multiplié les expériences professionnelles dans les domaines de la publicité et du marketing digital, n'en est pas à son premier livre. En 2017, elle a co-écrit *Ubérisez votre entreprise*, qui analyse les modèles d'entreprise digitale les plus pertinents. Une expérience enrichissante qui la rapproche alors un peu plus de son premier amour, la rédaction, et de son rêve d'enfant, l'écriture d'un roman. « *Quand j'étais à l'école primaire, j'écrivais des histoires que je*

soumettais à mon enseignante. Elle les lisait et me donnait son avis », se souvient-elle. Son roman *Sunrise over Paris* aborde le sujet sensible de la tromperie dans un couple; il plonge le lecteur dans un Paris peu connu, entre humour, vengeance et aventure. « *J'ai déposé un exemplaire du roman à la médiathèque Jules-Verne pour ceux qui souhaiteraient le découvrir. Il se lit facilement!* », précise-t-elle. Aujourd'hui, Carolyn Eychenne prend la plume pour un second roman, dont l'histoire s'inspire de la fin de vie de sa mère : « *C'était une période difficile qui mêlait à la fois des instants douloureux et de très beaux moments... j'aimerais réussir à transmettre tout ce tourbillon d'émotions à l'écrit.* » Une encre différente, mais avec toujours la même envie : partager des émotions avec le lecteur.

LOISIRS

Un club qui ne connaît pas l'échec

L'Amicale des joueurs d'échecs de Carrières-sur-Seine AJEC-Gambit-Roi ne connaît pas la crise. Aujourd'hui, elle est le premier club formateur pour enfants des Yvelines. « Le nombre de nos adhérents s'élève à près de 120 à ce jour, une hausse exceptionnelle de 35% par rapport à l'année dernière, explique le président de l'association, Patrick Limbos. De plus, depuis la rentrée, la municipalité nous apporte une aide significative en mettant à notre disposition la salle Michelet, où sont organisés des cours pour débutants ou confirmés, à destination d'enfants de 6 à 16 ans. »

Encadrés par des professeurs diplômés de la Fédération française des échecs, les jeunes joueurs y bénéficient d'un enseignement à la fois théorique et pratique. « Les échecs permettent de développer les capacités cognitives de l'enfant de façon ludique : la concentration, le calcul ou encore l'anticipation. Sans compter que ce jeu, qui réunit toutes les générations, promeut des valeurs telles que le respect de l'adversaire et l'humilité », ajoute le président.

Malgré une crise sanitaire sans précédent, l'AJEC-Gambit-Roi continue sur sa lancée. « Nous avons été le premier club d'Île-de-France à avoir réorganisé un tournoi en présentiel. Et, en octobre dernier,



nous avons lancé un tournoi d'échecs rapides au centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau, première étape du Grand Prix des jeunes yvelinois », conclut Patrick Limbos.

Contact : 06 14 22 46 71 /
patrick.limbos@cegetel.net

CULTURE

Une association qui favorise les échanges culturels sino-français

Créée en 2012, l'association ovoilloise Culture Chine France a pour objectif de contribuer au développement des échanges culturels entre la France et la Chine. Son objectif : mettre en place différents projets dans des domaines variés, permettant ainsi de favoriser les rencontres interculturelles. « Nous avons par exemple proposé des expositions de bandes dessinées francophones au sein d'alliances françaises en Chine, aidé des entreprises françaises dans des missions de traduction et de conseil, ou encore accompagné une délégation

chinoise lors d'une édition du Festival de Cannes », détaille Benjamin Sarrat, bénévole au sein de l'association. À Houilles, l'association souhaite diversifier ses offres et faire connaître la culture chinoise auprès des Ovoillois. À ce titre, Culture Chine France organise, depuis la rentrée, des cours de langue chinoise pour débutants, à destination des enfants et des adultes, salle Michelet. « Nous proposons plusieurs cours qui ont lieu les mercredis et les samedis », précise Ran Zhang, chargé de la coordination des cours. D'ici à l'été prochain, l'association compte aussi

développer d'autres activités telles que des séances de lecture d'ouvrages en chinois et des ateliers de cuisine chinoise. « Nous avons pu constater avec joie que, lors de notre participation au Forum des associations organisé en septembre dernier, il existait de nombreux Ovoillois sinophiles. Aussi, c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux bénévoles », conclut Benjamin Sarrat.

Contact : 06 10 97 71 62 /
zhang.ran@culturechinefrance.org



Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /

/ GROUPES D'OPPOSITION /



Accès au service public : ne pas subir, proposer !

Depuis plusieurs semaines, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Houilles a mis la clé sous la porte. Il faut rappeler que la fermeture des CPAM dans notre département, et sur tout le territoire national, n'est pas un sujet récent. Depuis une dizaine d'années, la CPAM redéfinit son maillage territorial et ferme régulièrement des agences dont la fréquentation, les effectifs et les locaux sont insuffisants. C'est ainsi le cas à Houilles, la CPAM a décidé de ne pas le reconduire et de fermer l'agence.

Dès que nous en avons été informés, et que nous avons eu l'assurance qu'il n'existait pas de possible retour en arrière, nous avons proposé la mise à disposition de locaux municipaux pour que la CPAM y tienne des permanences. Celles-ci devaient débiter à la fin de l'année 2021, mais nous avons obtenu qu'elles commencent en septembre au rythme d'une journée par semaine (le mardi).

Par ailleurs, les locaux de la CPAM accueilleraient régulièrement l'assistance sociale de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF). La Ville a donc proposé qu'elle tienne aussi des permanences au centre communal d'action sociale (CCAS). C'est aussi le cas depuis septembre (le lundi matin et le mercredi toute la journée).

Nous avons ainsi maintenu la proximité du service public et constatons que les Ovillois ne sont pas déstabilisés au regard des chiffres de fréquentation des permanences. Nous poursuivons néanmoins le dialogue avec la CPAM pour voir s'il est nécessaire d'augmenter le rythme des permanences.

La majorité municipale

Lettre au Père Noël

Profitons de cette fin d'année pour formuler le vœu pieux que les promesses de la majorité se réalisent un jour : la salle de spectacle, le gymnase Jean-Bouin 2, la végétalisation de la place Michelet... Que les engagements de sécurité, de propreté des rues, de maîtrise du cadre de vie soient tenus. Que la politique sociale et la solidarité reviennent au cœur des débats, car la disparition de la CPAM, du repas des anciens, du portage des repas à domicile n'augure rien de bon pour les années à venir. Que la transparence si bien vendue lors de la campagne ne soit pas un vain mot. Et ce ne sont pas les consultations citoyennes qui ne servent en fait qu'à valider des projets déjà décidés ou encore les commissions alibis auxquelles nous siégeons qui nous rassurent sur la sincérité de la démarche. Face à une majorité éclatée où les régulières démissions – rétrogradations –, les changements de délégations brouillent le jeu, nous ne cessons de réclamer des informations et des documents qui nous permettraient de travailler dans les meilleures conditions à défendre les intérêts des Ovillois. Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls à subir... Dernier exemple, et pas des moindres, le marché de Noël des associations est supprimé là aussi sans concertation pour être remplacé par différentes manifestations avec les créateurs et les commerçants sans que la dynamique ACAH qui en regroupe 160 n'en soit avertie ! De qui se moque-t-on ? Alors qu'il nous faut soutenir notre commerce local !

Dans l'immédiat, et pour finir sur une note plus positive, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune



Politique sociale : l'inquiétude est en marche

Alors que les résultats de l'analyse des besoins sociaux lancée sur notre territoire par la municipalité début 2021 ne sont pourtant pas encore connus, la majorité a d'ores et déjà pris cette année des décisions auxquelles notre groupe s'est opposé et qui vont dans le même sens, celui de faire basculer vers le privé des services jusque-là municipalisés et à destination des personnes isolées et fragiles :

- Triplement du tarif municipal du forfait déplacement pour les habitants de la RPA Les Belles-Vues, visant à inciter les résidents à avoir plutôt recours à des entreprises privées pour de menues réparations : voté à l'unanimité par la liste Houilles la ville que j'aime lors du conseil municipal du 29 juin 2021.
- Suppression du service d'aide à domicile à compter du 1^{er} janvier 2022 : décidée par M. le Maire et validée lors du conseil d'administration du centre communal d'action sociale le 15 septembre dernier.

Nous alertons par ailleurs régulièrement sur la fracture numérique à l'œuvre dans notre commune face à une municipalité qui privilégie le numérique et les réseaux sociaux pour informer et communiquer, laissant ainsi de côté une partie des Ovillois et accentuant les risques de non-recours aux droits et aux aides. Pourquoi par exemple, près de 18 mois après le début de ce mandat, notre proposition de mettre en place un bus itinérant pour aller à la rencontre des habitants, sur le modèle de « ma mairie mobile » existant dans certaines villes, n'a-t-elle toujours pas été reprise ?

Les élus Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles
aces-houilles@protonmail.com



VILLE DE
HOUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 14 décembre, 19 h.
Mairie, salle Schœlcher.

SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
julien.chambon@ville-houilles.fr

Saint Germain
bouclesdeseine

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 9 décembre, 19 h.
Espace Chanorier,
Croissy-sur-Seine.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

« Houilles, la ville que j'aime »
Julien Chambon (6^e vice-président
chargé de l'habitat, du logement et de
la gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Florence Dufour :
florence.dufour@ville-houilles.fr
Christophe Haudrechy :
christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :
ewa.labus@ville-houilles.fr

Nicolas Lemette :
nicolas.lemette@ville-houilles.fr

Céline Prim :
celine.prim@ville-houilles.fr

« ID Commune »

Grégory Leclerc :
leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Michel :
michel.fleur@ville-houilles.fr

ENVIRONNEMENT

Calendrier de la collecte des déchets 2022

Sortie des bacs et des encombrants : la veille après 19 h.
Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés, sauf le 1^{er} mai.

Collecte des déchets

Ordures ménagères

- Secteur 1 : mardi et vendredi
- Secteur 2 : lundi et jeudi
- Secteur 3 : lundi et jeudi



Bornes à verre

- Bornes à verre
- ☒ Déchets toxiques : allée Félix-Toussaint, le 1^{er} jeudi du mois et le 3^e samedi du mois, de 10 h à 14 h.

Papiers et emballages recyclables

- Secteur 1 : mercredi
- Secteur 2 : mercredi
- Secteur 3 : jeudi



Verre

- Secteur 1 : mercredi
- Secteur 2 : mercredi
- Secteur 3 : jeudi



Déchets végétaux

- Janvier et février : pas de collecte
- Mars : lundi en semaine impaire
- Avril à décembre : lundi



Où se procurer le calendrier ?

Afin de réduire l'impact sur l'environnement, votre calendrier est désormais disponible au format digital sur saintgermainboclesdeseine.fr/environnement/collecte-des-dechets/houilles et au format papier, à retirer à l'accueil de la mairie courant décembre.



HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles.

Tél. : 0130 86 32 32.

Site Internet : ville-houilles.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;

jeudi : 13 h 30 - 17 h 30 (état civil et social)

vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;

samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

SERVICES MUNICIPAUX**Social (CCAS)**

1, rue Jules-Guesde.

• Aide sociale, logement et CCAS :

0130 86 32 70.

• Secteur maintien à domicile

pour seniors : 0130 86 32 92 / 32 99.

• Animations et actions de

prévention : 0130 86 32 70.

• Soins infirmiers à domicile :

0161 04 32 81, ssiad@ville-houilles.fr.

• Petite enfance : 0161 04 20 40.

• Permanence CPAM : les mardis, rdv depuis votre compte Ameli ou au : 3646.

Environnement

Nettoisement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88,

contactenvironnement@ville-houilles.fr.

Affaires générales

• Élections : 0130 86 32 42,

elections@ville-houilles.fr.

• État civil : 0130 86 32 41.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81,

scolaire@ville-houilles.fr.

Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés à la restauration, à l'éducation et à la petite enfance.

Annexe de la mairie,

parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Attention, le jeudi, la régie

centralisée ouvre au public

de 13 h 30 à 17 h 30.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier).

info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous

uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

SÉCURITÉ**Police municipale**

8, allée Félix-Toussaint.

Tél. : 0130 86 37 72.

Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.

Tél. : 0161 04 76 00.

Urgence : 17.

LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71

sport@ville-houilles.fr

Jeunesse

Tél. : 0161 04 42 60

jeunesse@ville-houilles.fr.

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h ;

mardi : 9 h - 10 h 30, 13 h 30 - 18 h.

**NAISSANCES****Mai**

Camille Chantelard.

Juillet

Manon Maignan,

James Wattebled.

Septembre

Éliot Deschamps Jaoui,
Idriss Diawara, Anir El Ouarrari,
Alexandre Lucas Marques,
Silya Meskaoui, Sacha Naour.

Octobre

Ayan Elorfi, Alexis Fargier,
Céleste Girard, Fatima Ly,
Leonardo Mariaux,
Sandro Patricio, Luisa Reis Ribeiro,
Lilia Remy Chaabouni,
Arwenn Scalvini Maillart.

**MARIAGES****Octobre**

Simon Bakek et Monique Ngo Yebga,
Rafik Belmehdi et Fatima Chikh,
Jean-Jacques Droge et Lætitia Do Carmo,
Heddy Hammadache et Aurélie Prévost,
Paul Mbongo et Sylviane Tzeuton Bikok,
Lionel Rivasseau et
Nathalie Vissaguet.

**DÉCÈS****Août**

René Hedouin.

Septembre

Hénayah Ferreira,
Laurence Fizaine née Levaslot,
Christiane Lebouc née Lacour,
Giovanni Martorana,
Aurélie Violet.

Octobre

Michel Bruneau,
Yvonne Calloch née Garin,
Colette Dapra née Pichon-Leroy,
Rosaria Durante née Battista,
Franck Lecointe, Joaquim Martins Nunes,
Pascal Madec, Sylvain Mervaille,
Marcel Moussay,
Jacqueline Petit née Tasse,
François Praquin, René Riémer.



Élus 2 fois de suite
Marque Préférée des Français
et **Agence Immobilière**
de l'Année.

Plus que jamais **GONFLÉS À BLOC**



Toute l'équipe

stéphaneplaza
immobilier 

HOUILLES - CARRIÈRES/SEINE

Vous **souhaite** de merveilleuses fêtes de fin d'année

01 39 68 11 11

24 RUE GABRIEL PÉRI , HOUILLES

Marque Préférée des Français 2020-2021 : étude réalisée du 19 au 21 septembre 2019 par Toluna auprès d'un échantillon représentatif de 1014 personnes de la population française de 18 ans et plus dans la catégorie réseaux d'agences immobilières. Marque Préférée des Français 2022-2023 : étude réalisée du 19 au 20 octobre 2021 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes de la population française de 18 ans et plus dans la catégorie réseaux d'agences immobilières. Agence Immobilière de l'Année 2020-2021 : étude réalisée par INMA STRATMARKETING du 14/09/2020 au 27/09/2020, effectuée sur la base de 4500 évaluations de consommateurs français. Agence Immobilière de l'Année 2021-2022 : étude réalisée par IN MARKETING SURVEY SL du 19/07/2021 au 31/07/2021, effectuée sur la base de 4500 évaluations de consommateurs français.



BOITEUX
— Maison fondée en 1857 —

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques
Contrat d'obsèques
Tous travaux de cimetière/Entretien annuel
Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNÉRAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles
01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles
01.39.68.00.18



MEMORIA
Funérarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse
(jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.
24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville
01.72.55.66.25